



---

COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Soixante-deuxième session  
6-12 avril 2006  
Jakarta

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ**

**1. Ouverture de la session**

**a) Allocutions d'ouverture**

Le programme détaillé de la séance inaugurale sera communiqué dès qu'il aura été finalisé en consultation avec le gouvernement hôte.

**b) Élection du Bureau**

L'article 13 du Règlement intérieur de la Commission dispose ce qui suit: «La Commission élit chaque année, lors de sa première réunion, parmi les représentants de ses membres, un Président et deux Vice-Présidents (appelés premier Vice-Président et second Vice-Président) qui demeurent en fonctions jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Ils sont rééligibles». Si la plénière le décide, cet article peut être appliqué différemment pour permettre à la Commission d'élire plus de deux Vice-Présidents, comme lors de sessions précédentes, auquel cas la Commission peut élire un Bureau comprenant un Président et plusieurs Vice-Présidents.

Le Segment hauts responsables peut décider de se constituer en trois comités pléniers et un groupe de travail des projets de résolution. Il élira alors un président et des vice-présidents pour chacun de ces organes.

Le Segment ministériel élira le Président et les Vice-Présidents de la Commission.

**c) Adoption de l'ordre du jour**

Ordre du jour provisoire (E/ESCAP/L.162/Rev.1)

Ordre du jour provisoire annoté (E/ESCAP/L.163/Rev.1)

L'ordre du jour provisoire a été établi par le Secrétaire exécutif en consultation avec le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission (CCRP). La Commission sera invitée à adopter l'ordre du jour de la session.

## **2. Questions de politique générale intéressant la région de la CESAP**

### **a) Incidences de l'évolution économique et sociale récente**

Rapport sur la situation économique actuelle dans la région et les problèmes de politique générale connexes (E/ESCAP/1360)

Le document E/ESCAP/1360 contient un rapport établi sur la base des informations contenues dans l'*Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2006*.

Le rapport examine l'évolution de la situation macroéconomique récente et autres faits nouveaux concernant l'économie mondiale, y compris l'impact d'un ralentissement et de déséquilibres au niveau mondial pour la région de l'Asie et du Pacifique. Il analyse les récentes performances économiques des membres et membres associés de la CESAP, leurs perspectives à moyen terme, ainsi que la nature et l'ampleur des réformes politiques et leur impact sur les économies de la région.

Y sont examinés des exemples de bonnes pratiques et les enseignements tirés de l'élaboration et la mise en œuvre de politiques qui pourraient être utiles aux responsables politiques.

En outre, le rapport analyse les diverses dimensions des problèmes de chômage dans la région de l'Asie et du Pacifique, et leur incidence sur le bien-être socioéconomique. Il recommande également certaines mesures politiques pouvant aider à relever les défis posés par ces problèmes.

La Commission est invitée à examiner les problèmes émergents qui sont d'importance critique pour la région de l'Asie et du Pacifique et à donner des conseils au secrétariat sur la façon de les traiter.

### **b) Renforcement des pays et territoires insulaires en développement du Pacifique par la coopération régionale**

Renforcement des pays et territoires insulaires en développement du Pacifique par la coopération régionale (E/ESCAP/1361)

Le document E/ESCAP/1361 présente une vue d'ensemble des grandes tendances concernant l'assistance technique et l'aide que reçoivent les pays et territoires insulaires en développement du Pacifique dans le cadre des relations économiques et commerciales entre l'Asie et le Pacifique. Il recense les domaines où le partenariat entre l'Asie et les pays insulaires en développement du Pacifique pourrait être encore renforcé afin que le dynamisme économique de l'Asie puisse profiter davantage à ces derniers. À cet égard, la Commission est invitée à examiner les recommandations quant à l'action à mener pour renforcer ces liens de coopération.

### **c) Renforcer la coopération régionale en matière de développement des infrastructures, notamment pour la gestion des catastrophes**

Renforcer la coopération régionale en matière de développement des infrastructures, notamment pour la gestion des catastrophes (E/ESCAP/1362)

Compte tenu des besoins de développement de la région de l'Asie et du Pacifique, le document E/ESCAP/1362 fait l'analyse des infrastructures nationales et internationales existantes, des besoins futurs en matière de développement des infrastructures, de la réalité de la coopération régionale en matière de développement des infrastructures, ainsi que des possibilités de coopération régionale pour le financement des investissements d'infrastructure dans la région. Il examine également la question des infrastructures sous l'angle de la gestion des catastrophes naturelles.

Le document accorde une attention particulière au développement des infrastructures dans quatre domaines particuliers que sont les transports, l'énergie, les technologies de l'information et de la communication et l'eau. Ces domaines sont essentiels au développement de la région.

Y sont par ailleurs examinées des initiatives novatrices en matière de coopération régionale pour le développement des infrastructures, pour ce qui concerne notamment la gestion des catastrophes naturelles et le financement des investissements d'infrastructure.

La Commission est invitée à examiner l'analyse qui lui est proposée et à donner des orientations quant aux moyens de promouvoir le développement des infrastructures dans la région.

### **3. Mise en œuvre de la Déclaration de Jakarta sur les objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique: la voie à suivre d'ici à 2015**

Mise en œuvre de la Déclaration de Jakarta sur les objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique: la voie à suivre d'ici à 2015 (E/ESCAP/1363)

La Commission sera saisie du document E/ESCAP/1363, qui met en évidence les points essentiels de la Déclaration de Jakarta sur les objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique: la voie à suivre d'ici à 2015, dans laquelle il est demandé à l'ONU de veiller à la mise en place de programmes d'ensemble cohérents destinés à soutenir les pays d'Asie et du Pacifique dans leurs efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. La Déclaration de Jakarta a été adoptée par les ministres et représentants des pays d'Asie et du Pacifique qui s'étaient réunis à Jakarta du 3 au 5 août 2005 à l'occasion de la Réunion ministérielle régionale sur les objectifs du Millénaire pour le développement: la voie à suivre d'ici à 2015.

Le document passe en revue les progrès réalisés par les pays de la région de la CESAP en vue de la réalisation des Objectifs et met l'accent sur les principaux problèmes auxquels sont confrontés les pays, en particulier les PMA et les autres pays défavorisés. Il présente par ailleurs les principales approches qui permettront de progresser sur la voie de la réalisation des Objectifs dans la région de la CESAP. Il met en outre l'accent sur les initiatives actuellement mises en œuvre par les organismes des Nations Unies pour aider les pays dans leurs efforts pour la réalisation des Objectifs, par la promotion d'un dialogue politique, la facilitation de l'échange de bonnes pratiques, la réalisation d'analyses régionales détaillées sur la réalisation des Objectifs, ainsi que la mobilisation des ressources et de la technologie qui permettront à la région d'atteindre les buts fixés.

Il propose enfin des modalités pour la mise en œuvre régionale de la Déclaration de Jakarta, y compris une feuille de route pour 2015 prenant en compte les principales conclusions de la publication conjointe CESAP-PNUD-BAsD, intitulée *A Future within Reach: Reshaping Institutions in a Region of Disparities to Meet the Millennium Development Goals in Asia and the Pacific*, ainsi que des résultats de la Réunion plénière de haut niveau de la soixantième session de l'Assemblée générale (dite Sommet mondial de 2005).

La Commission est invitée à examiner la feuille de route et à définir des orientations en vue de sa mise en œuvre.

#### **4. Faits majeurs et principales activités au niveau régional:**

##### **a) Réduction de la pauvreté**

Rapport du Comité de la réduction de la pauvreté sur sa deuxième session (E/ESCAP/1364)

Faire face au problème de la réduction de la pauvreté en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/1365)

La Commission sera saisie du rapport du Comité de la réduction de la pauvreté sur sa deuxième session, tenue à Bangkok du 23 au 25 novembre 2005 (E/ESCAP/1364).

Le Comité a examiné la question de la décentralisation et ses conséquences pour la réduction de la pauvreté, ainsi que les questions relatives aux activités de la CESAP en matière de réduction de la pauvreté. Il a également été saisi des rapports du Sous-Comité des pratiques de réduction de la pauvreté et du Sous-Comité de statistique. Il a débattu du suivi de la Réunion plénière de haut niveau de la soixantième session de l'Assemblée générale, de questions relatives au rôle crucial des recensements de la population et de l'habitation pour la formulation de politiques et la prise de décisions au niveau local ainsi que de la révision des recommandations internationales concernant les statistiques des activités économiques. Le Comité s'est penché sur la question de la planification des programmes et sur l'évaluation d'un projet phare en matière de réduction de la pauvreté. La Commission est invitée à examiner et à faire siennes les conclusions et recommandations du Comité.

Le document E/ESCAP/1365 se fonde sur résultats de la Réunion du Groupe d'experts sur le développement rural et la réduction de la pauvreté rurale, tenue à Bangkok les 19 et 20 mai 2005, et du quatrième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation, tenu à Hanoi du 11 au 15 septembre 2005. La Réunion a débattu des questions de développement rural et de réduction de la pauvreté rurale qui émergeaient comme des priorités majeures en Asie et dans le Pacifique. Le Forum a permis de sensibiliser aux objectifs du Millénaire pour le développement diverses parties prenantes en milieu urbain et d'étudier les moyens de mieux les adapter aux besoins particuliers des villes et agglomérations de la région de l'Asie et du Pacifique.

La Commission est invitée à examiner le document et à formuler des recommandations sur les mesures propres à renforcer l'impact de la réduction de la pauvreté dans les zones rurales et urbaines.

**b) Gestion de la mondialisation**

Rapport du Comité de la gestion de la mondialisation sur sa deuxième session (E/ESCAP/1366)

Synthèse des progrès réalisés dans l'application des résolutions portant sur le thème de la gestion de la mondialisation (E/ESCAP/1367)

Faits nouveaux concernant la gestion de la mondialisation (E/ESCAP/1368)

Rapport de la Réunion intergouvernementale de haut niveau sur le développement durable du tourisme (E/ESCAP/1369)

Rapport de la Réunion intergouvernementale chargée de rédiger un accord intergouvernemental sur le réseau du Chemin de fer transasiatique (E/ESCAP/1370)

Les enjeux du commerce et du développement: perspectives régionales sur les principaux faits nouveaux (E/ESCAP/1371)

Le document E/ESCAP/1366 contient le rapport du Comité de la gestion de la mondialisation sur sa deuxième session, tenue à Bangkok du 12 au 14 octobre 2005. Portant à la fois sur des questions intersectorielles et sectorielles relatives à la gestion de la mondialisation, le rapport rend compte des délibérations et des recommandations du Comité au sujet des problèmes persistants et émergents concernant quatre domaines relatifs aux sous-programmes: a) commerce international et investissements; b) infrastructure et facilitation des transports et tourisme; c) technologies de l'information, de la communication et de l'espace; et d) environnement et développement durable. La Commission est invitée à examiner les questions appelant des mesures de sa part ou portées à son attention et à donner des directives au secrétariat à cet égard.

Le document E/ESCAP/1367 contient un rapport succinct sur l'application des résolutions portant sur la gestion de la mondialisation dont il faut rendre compte à la Commission à sa soixante-deuxième session.

La Commission est invitée à examiner les progrès accomplis et à formuler des observations et recommandations en vue d'une application plus efficace des résolutions.

Le document E/ESCAP/1368 contient une brève mise à jour des faits récents concernant la gestion de la mondialisation depuis la tenue de la deuxième session du Comité de la gestion de la mondialisation dans les domaines relevant des quatre sous-programmes précités.

Le document E/ESCAP/1369 contient le rapport de la Réunion intergouvernementale de haut niveau sur le développement du tourisme durable, tenue à Bali (Indonésie) du 7 au 9 décembre 2005. La Réunion a examiné la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement durable du tourisme dans la région de l'Asie et du Pacifique (1999-2005) et adopté la deuxième phase du Plan (2006-2012). La Commission est invitée à adopter le rapport.

Le document E/ESCAP/1370 contient le rapport de la Réunion intergouvernementale chargée de rédiger un accord intergouvernemental sur le réseau du Chemin de fer transasiatique, tenue à Bangkok du 28 au 30 novembre 2005. La Commission est invitée à adopter le rapport et l'accord intergouvernemental afin que ce dernier puisse être soumis pour signature à la Conférence ministérielle sur les transports en 2006.

La Commission sera saisie du document intitulé «Les enjeux du commerce et du développement: perspectives régionales sur les principaux faits nouveaux» (E/ESCAP/1371), qui passe en revue les principaux faits nouveaux en matière de commerce et d'investissements survenus depuis la soixante et unième session de la Commission. Y sont analysés le rôle déterminant de la libéralisation du commerce, à travers notamment un système commercial multilatéral universel, fondé sur des règles, ouvert, prévisible et non discriminatoire, ainsi que l'action visant à promouvoir une intégration plus équitable des pays en développement dans l'économie mondiale et régionale

Le document évalue les résultats de la sixième Conférence ministérielle de l'OMC, tenue à Hong Kong (Chine) du 13 au 18 décembre 2005. Il examine l'évolution rapide de la situation commerciale en Asie et dans le Pacifique, avec une attention particulière pour les résultats de la première session du Conseil ministériel de l'Accord commercial de l'Asie et du Pacifique tenue à Beijing le 2 novembre 2005. Il étudie de façon détaillée la déclaration ministérielle issue de ladite session ainsi que la question de savoir comment faire en sorte que l'Accord soit aussi avantageux que possible pour la région et devienne effectivement un mécanisme régional de coopération économique en matière de commerce et d'investissements. Les membres et membres associés de la Commission sont invités à se pencher sur ces différentes questions et à donner au secrétariat ses directives quant à l'action à mener dans ce domaine.

**c) Problèmes sociaux émergents**

Progrès accomplis dans le traitement des problèmes sociaux persistants ou émergents (E/ESCAP/1372)

La Commission sera saisie du document intitulé «Progrès accomplis dans le traitement des problèmes sociaux persistants ou émergents (E/ESCAP/1372).

Le document comporte deux parties. La partie I présente le rapport du Comité des problèmes sociaux émergents sur sa deuxième session, tenue à Bangkok du 1<sup>er</sup> au 3 novembre 2005. Le Comité a examiné les problèmes émergents qui se posent dans la région en matière de développement social et les mesures nécessaires au renforcement de la coopération régionale face à ces problèmes. Il a par ailleurs débattu des mesures à prendre pour améliorer l'intégration sociale des groupes vulnérables en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il a examiné les rapports du Sous-Comité des catégories socialement vulnérables et du Sous-Comité de la santé et du développement. Il a passé en revue les risques sanitaires émergents qui sont dus à la prévalence croissante des maladies non transmissibles et des accidents dans la région de la CESAP, ainsi que les interventions en matière de renforcement des capacités du secteur de la santé publique destinées à

renforcer les soins de santé primaire. Le Comité s'est penché sur la planification du programme et la préparation du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2008-2009 concernant le sous-programme sur le développement social, y compris les problèmes sociaux émergents, ainsi que les principes directeurs de la CESAP pour la supervision, l'examen et l'évaluation des programmes. Il a par ailleurs examiné l'évaluation d'un projet phare dans le domaine du développement social. La Commission est invitée à examiner et à adopter les conclusions et recommandations du Comité figurant dans le rapport de celui-ci sur sa deuxième session.

La partie II du document donne une vue d'ensemble des dernières activités relatives aux problèmes sociaux émergents menées par la CESAP dans les domaines suivants: a) groupes socialement vulnérables; b) genre; c) santé et développement, et des progrès dans la mise en œuvre des résolutions relatives à ces questions. La Commission est invitée à examiner les progrès accomplis, à faire part de ses observations et à donner des conseils pour une mise en œuvre plus efficace de ces résolutions.

#### **5. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement**

Rapport de l'Organe spécial des pays insulaires en développement du Pacifique sur sa neuvième session (E/ESCAP/1373)

Le Comité sera saisi du rapport de l'Organe spécial des pays insulaires en développement du Pacifique sur sa neuvième session (E/ESCAP/1373) devant se tenir à Jakarta les 4 et 5 avril 2006. L'Organe spécial examinera: a) le suivi de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement aux niveaux régional et sous-régional; et b) la création de possibilités de revenu et d'emploi novatrices en faveur des catégories vulnérables du Pacifique.

Un rapport oral sur les activités de la Commission au bénéfice des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral sera également présenté.

#### **6. Questions de gestion**

##### **a) Rapport sur l'exécution du programme de travail pour l'exercice biennal 2004-2005**

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour l'exercice biennal 2004-2005 (E/ESCAP/1374)

Le document E/ESCAP/1374 contient un rapport sur l'exécution du programme de travail de la CESAP pour l'exercice biennal 2004-2005. Le rapport, axé sur les résultats, met en relief les réalisations au titre du programme. L'évaluation repose sur les indications recueillies auprès des utilisateurs finals des produits et services fournis par le secrétariat, ainsi que sur les conclusions des évaluations internes et externes réalisées pendant la période considérée. La Commission est invitée à examiner le document et à donner son sentiment sur les résultats d'ensemble des sept sous-programmes.

**b) Modifications apportées au programme pour l'exercice biennal 2006-2007**

Propositions de modification du programme pour 2006-2007 (E/ESCAP/1375)

Le document E/ESCAP/1375 contient les modifications qu'il est proposé d'apporter au programme pour 2006-2007. Ces modifications s'imposent du fait des nouvelles directives adoptées par la Commission à sa soixante et unième session et des nouvelles priorités mondiales définies par le Conseil économique et social, l'Assemblée générale et d'autres conférences mondiales depuis l'adoption par la Commission du projet de programme de travail pour 2006-2007, à sa soixante et unième session. La Commission est invitée à examiner les modifications proposées et à les approuver en vue de leur inclusion dans le programme de travail pour 2006-2007.

**c) Projet de cadre stratégique pour l'exercice biennal 2008-2009**

Projet de cadre stratégique pour l'exercice biennal 2008-2009 (E/ESCAP/1376)

Le document E/ESCAP/1376, contenant le projet de cadre stratégique pour l'exercice biennal 2008-2009, est présenté à la Commission pour examen et adoption. À sa cinquante-neuvième session, l'Assemblée générale a demandé au Secrétaire général de mettre au point et de lui soumettre un cadre stratégique pour l'exercice biennal 2008-2009 comportant deux volets: un plan-cadre et un plan-programme biennal.

Le document contient une vue d'ensemble du programme correspondant au cadre stratégique régissant les activités de la CESAP pour la période 2008-2009, tel qu'examiné par les comités thématiques lors de leurs sessions tenues en octobre et novembre 2005. L'Assemblée générale ayant demandé, à sa soixantième session, le réexamen des mandats, la poursuite de l'élaboration du cadre stratégique a été différée, en attendant ledit réexamen prévu pour la soixante et unième session. La Commission sera informée verbalement de l'état d'avancement de l'exercice, et des procédures pour l'élaboration du plan-programme biennal et la présentation du projet finalisé au Comité du programme et de la coordination à sa quarante-sixième session. Les recommandations de la Commission seront transmises à l'Assemblée générale à sa soixante et unième session au titre de son examen du cadre stratégique proposé par le Secrétaire général pour l'exercice biennal 2008-2009.

**d) Principes directeurs pour le suivi et l'évaluation**

Principes directeurs de la CESAP pour le suivi, l'examen et l'évaluation des programmes (E/ESCAP/1377)

Le Document E/ESCAP/1377 contient une vue d'ensemble du mécanisme de suivi, d'examen et d'évaluation utilisé par le secrétariat de la CESAP. Ce mécanisme s'inscrit dans la logique des préoccupations intergouvernementales mondiales quant à la place accrue qu'il convient d'accorder à l'évaluation des résultats globaux obtenus par l'organisation et des performances de chaque sous-programme. Le suivi et l'évaluation des programmes permettront aux membres et membres associés de suivre la mise en œuvre de leurs engagements, d'évaluer les performances du secrétariat dans l'application du cadre stratégique et de lui fournir des informations en retour et des orientations. La Commission est invitée à examiner le document et à formuler des observations en vue de développer plus avant le système de suivi, d'examen et d'évaluation.



**e) Activités des institutions régionales de la CESAP**

Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (E/ESCAP/1378)

Centre Asie-Pacifique du génie et de la machine agricoles (E/ESCAP/1379)

Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/1380)

Institut statistique pour l'Asie et le Pacifique (E/ESCAP/1381)

Les programmes de travail des institutions régionales de la CESAP figurant ci-dessus sont pleinement conformes au cadre stratégique de chacun des sous-programmes correspondants. Les rapports annuels faisant le bilan de l'état administratif et financier de ces institutions ainsi que de la mise en œuvre de leur programme de travail mettent en évidence les principaux événements et autres faits récents concernant ces institutions. Le Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique, le Centre Asie-Pacifique du génie et de la machine agricoles et le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement éliront leur Conseil d'administration au cours de la présente session de la Commission.

La Commission souhaitera peut-être formuler des observations sur les documents mentionnés ci-dessus et donner des directives pour les activités futures des institutions régionales.

**f) Document final du Sommet mondial de 2005: implications pour les activités de la CESAP**

Document final du Sommet mondial de 2005: implications pour les activités de la CESAP (E/ESCAP/1382)

Le document E/ESCAP/1382 présente, pour examen par la Commission, les recommandations contenues dans le document final adopté par le Sommet mondial de 2005 et leurs implications pour l'action menée par le secrétariat de la CESAP. La Commission est invitée à donner des orientations au secrétariat pour le suivi de ces recommandations, avec une attention particulière pour les questions de développement économique et social qui relèvent de la compétence de la CESAP.

**7. Activités de coopération technique de la CESAP et annonce des contributions envisagées**

Aperçu général des activités de coopération technique et des contributions extrabudgétaires (E/ESCAP/1383)

Le document E/ESCAP/1383 résume les priorités stratégiques et opérationnelles pour 2006-2007, telles qu'elles figurent dans le programme de travail et dans la stratégie de coopération technique de la CESAP. Il présente également un aperçu des activités de coopération technique du secrétariat en 2005 et des ressources extrabudgétaires mobilisées pour leur exécution. La Commission est invitée à donner ses directives au secrétariat pour les activités futures de coopération technique et à annoncer les contributions envisagées pour 2006.

**8. Activités du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission**

Rapport du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission (E/ESCAP/1384 et Add.1)

Les documents E/ESCAP/1384 et Add.1 contiennent le rapport sur les activités du CCRP pour la période écoulée depuis la soixante et unième session de la Commission. Le Comité continue de fournir des avis précieux au Secrétaire exécutif sur des questions telles que la planification, la mise en œuvre et le suivi des programmes, et l'organisation des sessions de la Commission. La Commission est invitée à prendre acte du rapport et à donner ses directives au Comité.

**9 Rapports des organes intergouvernementaux régionaux**

Rapport du Comité de coordination pour les programmes géoscientifiques de l'Asie de l'Est et du Sud-Est (E/ESCAP/1385)

Rapport de la Commission du Mékong (E/ESCAP/1386)

Rapport du Comité des typhons (E/ESCAP/1387)

Rapport du Groupe d'experts en cyclones tropicaux (E/ESCAP/1388)

Le Secrétaire exécutif présentera pour information les rapports précités, dont la Commission est invitée à prendre note.

**10. Date, lieu et thème de la soixante-troisième session de la Commission**

Date, lieu et thème de la soixante-troisième session de la Commission (E/ESCAP/1389)

Sauf indication contraire de sa part, la Commission devrait convenir de tenir sa soixante-troisième session à Bangkok, en avril 2007. Au titre de ce point de l'ordre du jour, elle souhaitera peut-être également choisir le thème de cette session.

**11. Questions diverses**

La Commission pourra examiner toute autre question portée à son attention

**12. Adoption du rapport de la Commission**

La Commission examinera et adoptera ses résolutions et le rapport sur sa soixante-deuxième session.

- - - - -